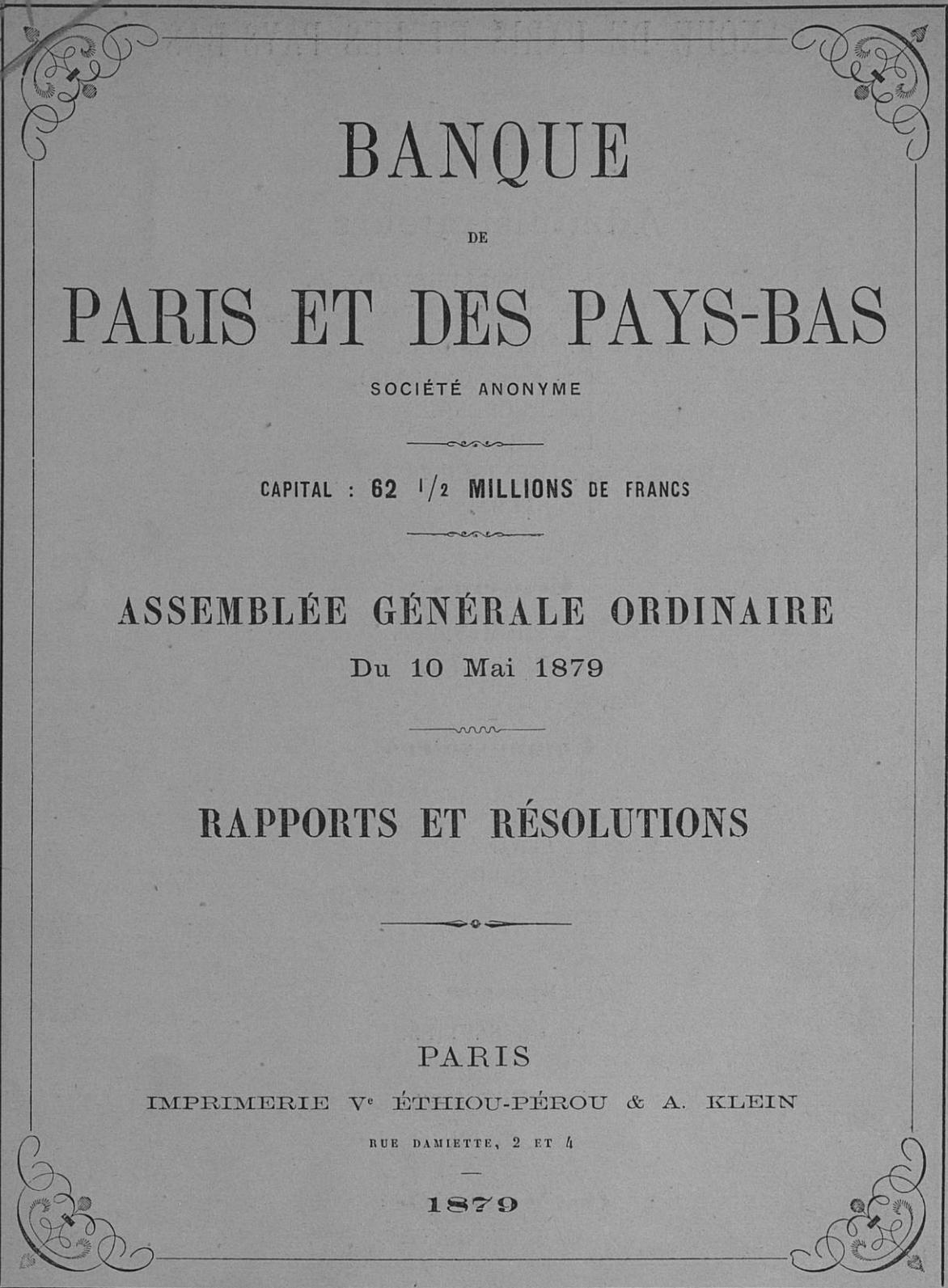


104
Emiss



BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1879

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE V^o ÉTHIOU-PÉROU & A. KLEIN

RUE DAMIETTE, 2 ET 4

1879

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL

Administrateurs :

MM. E. DUTILLEUL, *Président*,
ED. JOUBERT, *Vice-Président*,
H. BAMBERGER,
C^{te} A. DE CAMONDO,
E. DUCLERC,
E. GOUIN,
E. HENTSCH,
J. STERN.

Censeurs :

MM. F. THOMAS,
CH. BERTHIER.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1879 :

MM. E. LEVIEZ,
H. SINGER.

Directeur :

M. CH. SAUTTER.

Sous-Directeur :

M. J. H. THORS.

Chef du Contrôle :

M. E. CHEVRANT.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1879

Rapport du Conseil d'Administration ;
Rapport des Commissaires ;
Résolutions de l'Assemblée générale ;
Comptes de l'Exercice 1878.

PARIS

IMPRIMERIE V^o ÉTHIOU-PÉROU ET A. KLEIN

RUE DAMIETTE, 2 ET 4

—
1879

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1879

MESSIEURS,

Conformément aux articles 24 et 36 de nos Statuts, nous vous avons réunis en Assemblée ordinaire pour vous exposer la situation de la Société et vous soumettre les comptes de l'année 1878.

Les résultats de l'Exercice se résumeront, d'après nos propositions, en un dividende de 10 % après la constitution de la réserve légale et après le prélèvement d'une somme assez importante au profit du fonds de Prévoyance.

Pendant cet exercice, le Gouvernement autrichien nous a appelés à concourir à ses opérations financières. De concert avec les mêmes alliés, nous avons pu obtenir la préférence et nous avons affirmé de nouveau, par l'heureuse réalisation de ces affaires, l'utilité du concours que le marché de Paris pouvait donner aux valeurs autrichiennes. L'une de ces opérations avait encore cet avantage de nous réserver pour l'avenir l'éventualité de nouvelles affaires. Cette éventualité s'est effectivement réalisée.

La participation prise par la Banque dans l'Emprunt russe 1877 a été liquidée au commencement de l'année dans des conditions favorables.

L'achat par la Compagnie du Nord de l'Espagne du réseau de Pampelune-Saragosse-Barcelone a donné une plus-value notable aux titres de cette dernière Société, dont nous avons conservé depuis longtemps un nombre assez considérable.

Nous vous avons entretenus l'année dernière du Syndicat constitué par nos soins pour le placement des actions et des obligations de la Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements. Nous avons liquidé ce syndicat pendant la période dont nous vous rendons compte, et nous avons lieu de nous féliciter à tous les points de vue du large concours que nous n'avons pas hésité à donner à une entreprise offrant un incontestable caractère d'utilité publique et d'intérêt national. Si l'initiative de la Banque et la confiance des grands Établissements qui se sont groupés autour d'elle, ont été récompensées dans cette opération qui a présenté au début plus d'une difficulté, nous sommes heureux de pouvoir ajouter que le public qui a répondu à notre appel n'a pas été moins favorisé. De son côté, la Compagnie de Bône-Guelma et Prolongements, poursuivant ses travaux en dehors de toute préoccupation financière, a pu leur donner une impulsion qui lui fait

devancer notablement les époques fixées par le cahier des charges pour l'achèvement des diverses sections.

Nos succursales ont pris part à diverses opérations considérables. Nous nous bornerons à signaler, pour notre importante succursale à Bruxelles, l'Emprunt belge 3 % et les obligations du Nord de la Belgique; à Genève, la transformation de la Société suisse pour l'Industrie des Chemins de fer, et à Amsterdam, l'Emprunt de 43 millions de florins 4 % hollandais. Les bénéfices nets se sont élevés à 254,000 francs, ce qui correspond, avec les intérêts prélevés au taux de 5 %, à 654,000 francs pour un capital de 8 millions affecté aux opérations des trois établissements. Nous avons toujours à nous louer du concours dévoué qui nous est donné par leurs Directeurs et de l'utile coopération que nous trouvons chez les Membres des Comités consultatifs.

En vertu de la décision prise par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 Mai 1878, nous avons, dans le second semestre, opéré le retrait des actions anciennes de notre Établissement, au capital nominal de 1,000 francs, en délivrant par contre des actions nouvelles au capital de 500 francs entièrement versés. Cette opération est à peu près terminée aujourd'hui et la modification de notre capital social s'est effectuée sans donner lieu à aucune observation.

Le bilan général de la Société, arrêté au 31 Décembre 1878, présente un chiffre total de 144 millions, au lieu de 189 millions, chiffre de l'année précédente; cette diminution n'est qu'apparente, puisque, par suite de la réduction du capital nominal, le bilan ne comprend plus le montant du versement non appelé sur les actions, soit 62,500,000 francs. En réalité le chiffre total du bilan au 31 Décembre 1878 serait de 15 millions plus élevé que le chiffre de 1877.

Le compte de Profits et Pertes présente un bénéfice brut de fr. 8,451,130.93, soit 2 millions de plus que l'année précédente.

L'examen du débit du compte de Profits et Pertes ne donne lieu à aucune remarque spéciale. Les impositions et frais de diverses natures ne présentent que des variations insignifiantes ou qui s'expliquent d'elles-mêmes. Il suffit de rappeler, au sujet de la petite augmentation qui se trouve dans le deuxième paragraphe, — frais généraux proprement dits — que la dépense occasionnée par la confection des actions nouvelles a été intégralement supportée par cet exercice.

La Caisse de retraite et de prévoyance en faveur de nos employés à Paris a reçu, pour l'année, une dotation de 20,000 francs.

Le paiement des diverses charges annuelles laisse disponible, comme bénéfice net de l'exercice, une somme de fr. 7,503,961.88. Sur cette somme, nous avons prélevé, aux termes de la loi, 5 %₀, soit 375,202 francs pour la réserve légale, et nous avons doté le Fonds de Prévoyance, mentionné dans l'article 47 de nos Statuts, d'une somme de fr. 539,944.44, sur laquelle, conformément à la décision prise dans la réunion du 5 Avril 1873, nous avons fait constater les droits des Administrateurs actuels.

La réserve légale atteint aujourd'hui fr. 2,743,340, et le Fonds de Prévoyance, si vous voulez bien approuver notre proposition, s'élèvera exactement à fr. 8,000,000. L'ensemble des réserves ainsi constituées dans les sept premières années de l'existence de notre Société représentera donc fr. 10,743,340.

Le solde des bénéfices permet de répartir un dividende de 50 francs par action, en reportant à nouveau au compte de Profits et Pertes un solde disponible de fr. 87,284.31.

Sous le contrôle ferme et éclairé de son Directeur et de ses principaux collaborateurs, le personnel de la Banque a continué de montrer le zèle et le dévouement auxquels il nous a habitués; c'est pour nous une véritable satisfaction de le constater en terminant cet exposé.

Le sort a désigné cette année, comme Administrateur sortant,

M. E. DUCLERC.

Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous avez également à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de

M. CH. BERTHIER,

Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte de la mission que vous nous avez confiée dans votre dernière Assemblée et vous présenter le Rapport dont la loi exige que votre délibération soit précédée.

L'Inventaire, le Bilan, le Compte de Profits et Pertes, pour l'exercice 1878, ont été mis à notre disposition, ainsi que l'exige l'article 34 de la loi du 24 Juillet 1867, plus de quarante jours avant votre Assemblée générale. La Direction en a complété les détails par de nombreux états de développement et par des explications qui nous ont été données avec empressement et dont nous devons reconnaître, devant vous, la clarté et la précision.

Nous appellerons d'abord votre attention sur la somme totale des articles portés au Bilan à l'Actif et au Passif. Cette somme s'élève à fr. 143,889,143.32, tandis que l'année précédente, elle était de fr. 189,527,555.86. Cette différence a pour cause l'exécution de la résolution de votre Assemblée extraordinaire du 11 Mai 1878 qui a libéré les Actions à 500 francs et a entraîné, par suite, la disparition,

à l'Actif comme au Passif, des *Versements non appelés sur les Actions*. Ces versements non appelés s'élevaient à fr. 62,500,000, et si la différence entre les totaux des deux Bilans de 1877 et de 1878 n'est pourtant que de 46 millions, il faut en voir le motif dans la progression des autres articles du Bilan, qui, désignant des valeurs effectives, témoignent de l'activité de votre Société et attestent que la réduction du Capital social à la portion effectivement versée n'a pas ralenti le développement de vos affaires.

La transformation s'est accomplie sans difficulté; les droits des tiers étaient réservés, bien entendu. Quelques-uns l'ont acceptée expressément, les autres tacitement, en continuant leurs opérations avec la Société après la réception d'une circulaire qui la portait à leur connaissance, en outre des publications légales : les droits de la plupart des clients actuels de votre Société sont d'ailleurs postérieurs à la mesure adoptée, de telle sorte qu'à tous les points de vue cette transformation ne nous paraît avoir laissé derrière elle le germe d'aucune responsabilité.

ACTIF

La somme totale de l'Actif est subdivisée en seize articles.

Deux d'entre eux, *Comptes fixes* et *Comptes courants des Succursales*, s'élèvent ensemble à fr. 17,363,937.75. Répétés au Passif, leur principale utilité est de placer sous vos yeux le montant des sommes affectées, à titre permanent ou provisoire, aux opérations des trois succursales. Les sommes mises à leur disposition par des tiers, s'élevaient à 14 millions environ. Les capitaux provenant de ces deux origines différentes étaient représentés par les fr. 31,577,867.24 de valeurs actives qui étaient entre leurs mains et qui figurent à l'Actif dans la seconde colonne du Bilan qui vous est soumis.

Les observations qui vont suivre embrassent, à la fois et sans distinction, les valeurs du Siège social et celles des Succursales.

Les unes et les autres s'élèvent (après déduction du Compte d'ordre des Succursales, de fr. 17,363,937.75) à fr. 126,525,205.57.

Parmi elles un grand nombre, indiquées aux cinq Comptes intitulés : *Espèces en Caisse et à la Banque*, — *Portefeuille*, — *Reports*, — *Coupons à encaisser*, — *Liquidation au 31 Décembre*, consistent en argent comptant, ou en créances à très-courte échéance, aujourd'hui recouvrées, qui, au point de vue des Comptes sur lesquels vous avez à statuer, équivalent à des espèces. Le montant de ces cinq Comptes est de fr. 32,971,835.88.

Notre examen a dû porter surtout sur les neuf autres Comptes qui représentent ensemble fr. 93,553,369.69.

Les Banques débitrices du Compte de fr. 423,020.25, *Fonds disponibles dans les Banques à l'Étranger*, sont des Banques de premier ordre. Les *Correspondants à l'Étranger et en France* devaient une somme de fr. 25,641,882.34 qui pourtant ne leur avait pas été, en fait, versée tout entière, mais seulement jusqu'à concurrence de fr. 20,528,362.50, ainsi que le témoigne le chiffre des *Effets à payer*, porté au Passif pour fr. 5,113,519.50. Ces correspondants, quoique très-nombreux, avaient été choisis avec scrupule, et ils offraient à la Banque, tant par leur haute situation, que par des sûretés spéciales, la plus complète sécurité.

Les *avances sur garanties*, montant à fr. 18,040,517.63, présentaient le même caractère.

Les *Fonds d'États* (fr. 12,791,013.50), les *Actions et les Obligations* (fr. 19,713,426.06), se composaient de Titres, dont la variété

constitue une sage division de risques et une précieuse sauvegarde pour la Banque. Vous vous souvenez que, dès les premiers jours de l'existence de la Banque, votre Conseil d'administration (Assemblée générale du 5 Avril 1873) s'est imposé la règle, en ce qui concerne les Titres possédés par la Banque, de les faire figurer au Bilan au cours moyen du mois de Décembre comme prix *maximum*. Il ne s'est réservé de latitude que pour descendre, dans ses appréciations, au-dessous de ce maximum. Il a usé de cette latitude, nous avons pu le constater, et il a apporté, dans ses estimations au 31 Décembre dernier, une sévérité qui ne peut que ménager les ressources de la Banque et lui réserver pour l'avenir des espérances de bénéfices.

Le chapitre des *Participations diverses* ne présente qu'un chiffre réduit, fr. 5,280,312.45, et ne peut donner lieu à aucune observation.

Le compte *Immeubles* et le compte *Mobilier* sont demeurés invariables au chiffre de fr. 2,159,632.45. Les *Comptes divers et Comptes d'ordre* (fr. 9,503,565.31) comparés à ceux de 1877 ne présentent que des différences sans importance et nous n'avons rien à ajouter aux explications que nous avons données à cet égard dans notre rapport de l'année dernière.

PASSIF

Si nous jetons les yeux sur le Passif, nous verrons que, sur un total de fr. 126,525,205.57, qui le représente après déduction des Comptes d'ordre des Succursales, les sommes dues aux tiers s'élevant à fr. 46,693,050.13 composés des *Effets à payer*, des *Comptes courants des Syndicats*, des dettes envers les *Correspondants en France et à l'Étranger*, et des *Comptes divers* : dettes, qui, soit par leur division, soit par les conditions de préavis mises au rembour-

sement, étaient presque toutes exemptes des inconvénients d'une exigibilité immédiate.

Le surplus du passif, compris dans quatre articles, le *Capital social*, la *Réserve légale*, le *Fonds de Prévoyance*, le *Compte de Profits et Pertes*, s'élève à fr. 79,832,155.44 et n'est qu'une dette de la Société envers elle-même.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

En résumé, justifié par une estimation sévère des divers éléments de l'actif et par une comparaison exacte avec le passif, le *Compte de Profits et Pertes* de l'exercice 1878, s'élève à une somme nette de fr. 7,503,961.88. Le tableau joint par le Conseil au Bilan indique les sources auxquelles ont été puisées ces recettes qui s'élevaient au chiffre brut de fr. 8,451,130.93, et que les frais d'administration de la Banque et les impôts ont ramenées à la somme que nous venons d'indiquer. Cette somme de fr. 7,503,961.88 représente donc le bénéfice, tous frais déduits, de l'exercice en cours, malgré la sévérité qui, ainsi que nous l'avons dit, a présidé aux évaluations des titres en portefeuille.

Sur le bénéfice net réalisé, le Conseil d'Administration vous propose de prélever, indépendamment de la Réserve légale, une somme de fr. 539,944.44 qui s'ajouterait à la dotation du Fonds de Prévoyance.

Si vous adoptez ces propositions, le Fonds de Prévoyance s'élèvera, à dater de votre décision, exactement à . . . fr. 8,000,000 »
et la Réserve statutaire à 2,743,340 »

Le total de ces deux réserves. Fr. 10,743,340 »

dépassera ainsi le chiffre le plus élevé qu'elles aient atteint depuis la fondation de la Banque.

L'importance de ces réserves, — qui représentent plus du sixième du capital social, — jointe à la prudence avec laquelle sont conduites les opérations de la Banque, est de nature non-seulement à confirmer la démonstration de la régularité du dividende de 50 francs, qui vous est proposé pour cette année, mais encore à vous donner en l'avenir une légitime confiance.

Nous vous proposons d'approuver le Bilan et les Comptes tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration.

Paris, le 29 Mars 1879.

LES COMMISSAIRES :

H. SINGER. E. LEVIEZ.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 10 MAI 1879

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Après la lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix et adoptées :

Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1878 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration ;

Affecte au fonds de prévoyance mentionné dans l'article 47 des Statuts, une somme de fr. 539,944.44, dont 90 % reviennent aux Actionnaires et 10 % aux Administrateurs actuels, dans le cas où, sur une décision de l'Assemblée, il en serait fait ultérieurement une répartition totale ou partielle ;

Et fixe à 50 francs par action le montant du dividende pour l'Exercice 1878 ;

Un à-compte de 20 francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit 30 francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Juillet prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finance.

Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit
M. E. DUCLERC, Administrateur.

Troisième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit
M. Ch. BERTHIER, Censeur.

Quatrième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme
M. E. LEVIEZ,
et M. H. SINGER,

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1879.

COMPTES

De l'Exercice 1878

BILAN GÉNÉRAL au

31 Décembre 1878.

ACTIF

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque	3.163.382 83	1.231.732 56	4.395.115 39
Portefeuille. { Paris et Province	4.971.813 15	495.870 32	5.467.683 47
{ Valeurs étrangères	3.789.651 40	1.207.705 03	4.997.356 43
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	214.079 »	208.941 25	423.020 25
Comptes fixes des succursales	8.000.000 »	» »	17.363.937 75
Comptes courants —	9.363.937 75	» »	» »
Correspondants { à l'étranger	6.471.172 58	7.121.063 91	25.641.882 34
{ en France	8.017.169 49	4.032.476 36	» »
Reports	8.674.423 75	2.599.843 26	11.274.267 01
Coupons à encaisser	36.980 88	81.881 40	118.862 28
Avances sur garanties	17.739.738 70	300.778 93	18.040.517 63
Fonds d'États.	5.939.828 20	6.851.185 30	12.791.013 50
Actions et Obligations	16.925.103 46	2.788.322 60	19.713.426 06
Participations diverses	2.625.123 23	2.655.188 92	5.280.312 15
Liquidation 31 Décembre 1878.	6.718.551 30	» »	6.718.551 30
Comptes divers et comptes d'ordre.	8.110.320 36	1.393.244 95	9.503.565 31
Immeubles de la Société	1.500.000 »	599.221 »	2.099.221 »
Mobilier	50.000 »	10.411 45	60.411 45
	112.311.276 08	31.577.867 24	143.889.143 32

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale	2.368.138 »	» »	2.368.138 »
Fonds de prévoyance	7.460.055 56	» »	7.460.055 56
Effets à payer	4.857.322 16	256.197 34	5.113.519 50
Comptes fixes des succursales.	» »	8.000.000 »	17.363.937 75
Comptes courants —	» »	9.363.937 75	» »
Comptes courants des Syndicats.	864.343 50	» »	864.343 50
Correspondants { à l'étranger	12.264.485 76	10.748.148 15	37.175.761 51
{ en France	13.020.940 33	1.142.187 27	» »
Comptes divers et comptes d'ordre.	1.726.515 69	1.812.909 93	3.539.425 62
Profits et pertes.	7.249.475 08	254.486 80	7.503.961 88
	112.311.276 08	31.577.867 24	143.889.143 32

COMPTE DE PROFITS et

PERTES (Exercice 1878)

DOIT

AVOIR

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions	426.295 19
II	
Appointements, gratifications, frais de bureaux, etc.	452.359 66
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, confec- tion des actions nouvelles, voyages, contentieux, etc.	128.454 99
III	
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque	12.976 27
IV	
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris	20.000 »
V	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires	5.920 »
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris.	101.162 94
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.	7.503.961 88
8.451.130 93	

Commissions	948.986 40
Intérêts et bénéfice du portefeuille et des changes	2.825.684 16
Reports	839.314 90
Fonds publics, Actions et Obligations.	3.582.658 67
Bénéfice net des Succursales	254.486 80
8.451.130 93	

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

Bénéfice net	7.503.961 88
Intérêts à 5 % sur le capital versé . . . 3.125.000 »	} 4.040.146 44
Réserve légale 5 % 375.202 »	
Fonds de prévoyance 539.944 44	
	3.463.815 44
Conseil d'administration : 10 % sur 3.472.222 22 . .	347.222 22
	3.116.593 22
Solde reporté de l'Exercice 1877	95.691 09
A répartir aux Actionnaires	3.212.284 31
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés	3.125.000 »
	6.337.284 31
Dividende de cinquante francs par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social	6.250.000 »
	87.284 31
SOLDE à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1879	87.284 31

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCESSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

AMSTERDAM. }
MM. G. M. BOISSEVAIN.
A. I. von HEMERT.
M. H. S'JACOB.
P. W. SCHOLTEN.

DIRECTEUR M. Van HALL.

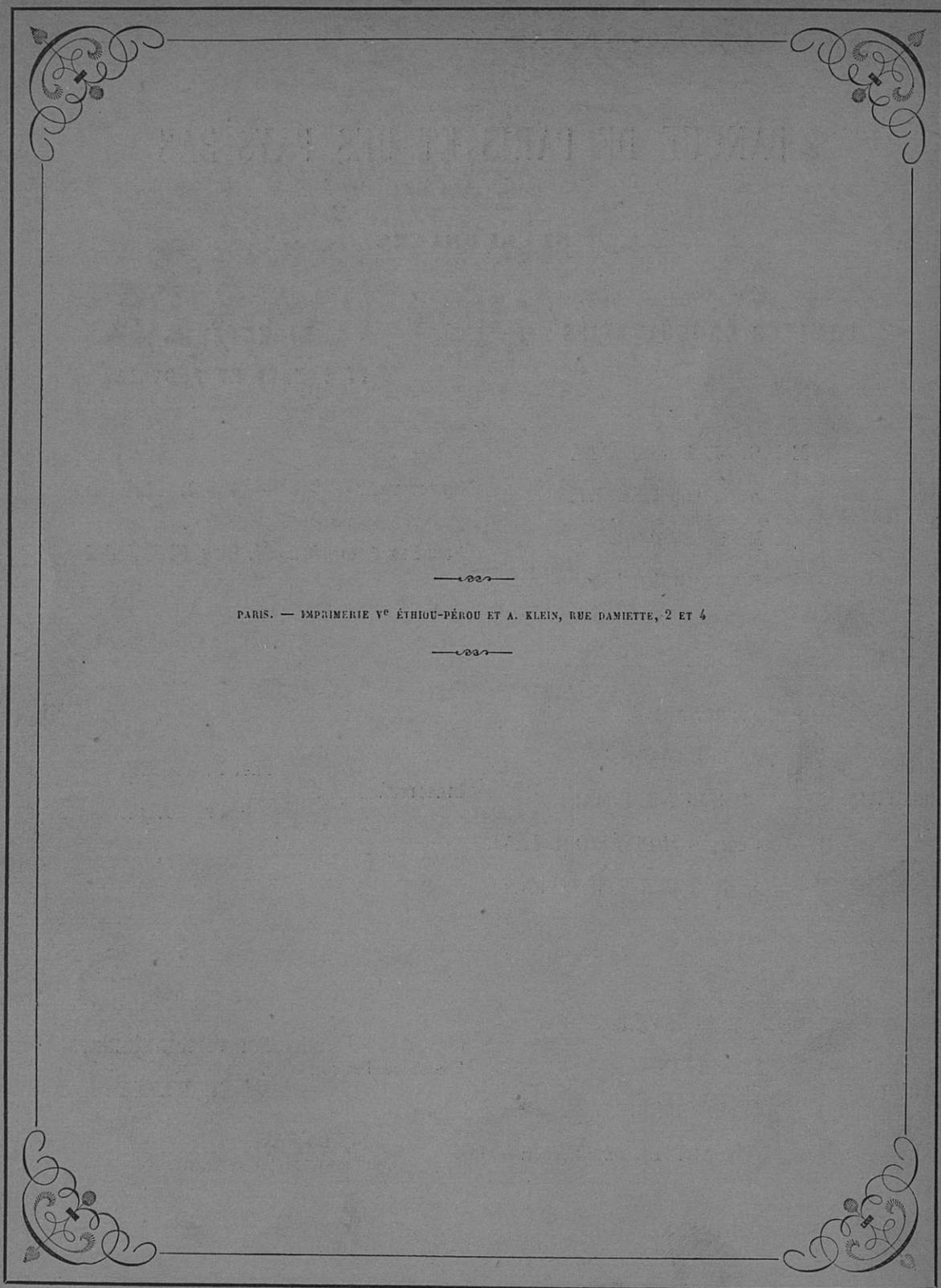
FONDÉ DE POUVOIRS . M. Dirk FLEMMING.

BRUXELLES. }
MM. A. BENNERT.
E. BRUGMANN.
DUMERCY-HEIRMAN.
Georges MONTEFIORE-LÉVI.
J. VAN DER STICHELEN.

DIRECTEURS }
MM. R. BAUER.
Ch. BALSER.

GENÈVE . . . }
MM. A. CHENEVIÈRE.
L. LULLIN.
James ODIER.
C^{te} SAUTTER DE BEAUREGARD.

FONDÉS DE POUVOIRS. }
MM. P. HONEGGER.
H. WAKKER



— — — — —
PARIS. — IMPRIMERIE V^o ÉTHIQU-PÉROU ET A. KLEIN, RUE DAMIETTE, 2 ET 4
— — — — —